

La Tremblade

Quartier du Port Chenal

Stéphane Vacher



Éditeur

Ministère de la culture

Édition électronique

URL : <http://adlfi.revues.org/3280>

DOI : 10.4000/adlfi.3280

ISSN : 2114-0502

Référence électronique

Stéphane Vacher, « La Tremblade », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Poitou-Charentes, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 10 octobre 2016. URL : <http://adlfi.revues.org/3280> ; DOI : 10.4000/adlfi.3280

Ce document a été généré automatiquement le 10 octobre 2016.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

La Tremblade

Quartier du Port Chenal

Stéphane Vacher

Identifiant de l'opération archéologique : 204597

Date de l'opération : 2009 (EX)

- 1 L'intervention réalisée à l'occasion du projet de construction d'un lotissement sur le site du quartier du Port Chenal à La Tremblade a porté sur 15 700 m² soit l'ensemble du projet d'aménagement, la surface sondée représentant 11 % de l'emprise. Elle a permis de mettre en évidence deux occupations chronologiquement distinctes et qui se superposent partiellement.
- 2 La première est une occupation néolithique attribuable à la culture du Peu-Richard. Il s'agit de la suite du site de La Prise de l'Atelier connu depuis les travaux d'Yves Olivet et du foyer rural d'Arvert. Elle est caractérisée par un niveau d'occupation prenant naissance sur le socle calcaire et s'étendant jusqu'au marais. Son épaisseur peut atteindre 0,30 m. Le mobilier y est abondant et parfois écrasé en place. Il regroupe de la céramique et du lithique et, en moindre quantité, de la faune. La faune marine est absente même si le potentiel de découverte reste réel. Les seules structures attribuables au Néolithique sont deux larges fossés curvilinéaires pouvant appartenir à une enceinte. Les aménagements plus légers ne peuvent être attribués chronologiquement avec certitude au Néolithique.
- 3 En effet, une occupation plus récente, de l'Antiquité précoce au haut Moyen-Âge potentiellement, vient se surimposer. Celle-ci s'étend sur une surface plus importante, jusqu'à la partie sud de l'emprise. Elle pourrait appartenir à la *pars rustica* d'une villa implantée plus à l'ouest et dont l'activité pourrait être tournée vers l'exploitation des ressources marines et palustres du secteur. Elle est marquée essentiellement par des fossés et des structures légères communes sur ce type de site mais aussi par un réseau de fossés large de 8 m et profond de 1,50 m bordant le marais sur sa partie ouest. Signalons

aussi une vaste structure, 5 m à l'ouverture et 2 m de profondeur, dont la fonction n'a pas pu être déterminée. Le mobilier présent est varié, il regroupe de la céramique, des terres cuites architecturales, une fusaïole en os et une perle en jais. Cette dernière pourrait être l'indice de la présence d'une nécropole.

- 4 Ces deux occupations présentent en outre une situation topographique particulière, en bordure de marais et des aménagements qui lui sont liés. Ces deux sites présentent un potentiel scientifique remarquable pour l'étude des populations côtières et palustres.
- 5 VACHER Stéphane

INDEX

Index chronologique : Empire romain, ép médiévale, Néolithique

Index géographique : Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Tremblade

Thèmes : calcaire, céramique gallo-romaine, céramique néolithique, enceinte, faune, fossé, fusaïole, industrie lithique, industrie osseuse, jais, marais, nécropole, occupation du sol, perle, terre cuite, villa

operation expertise (EX)

AUTEURS

STÉPHANE VACHER

INRAP